



Le mot du maire

Vous profiterez de quatre pages supplémentaires dans cette édition 2019 de notre bulletin municipal, le format habituel n'y suffisant pas pour relater une année 2019 féconde en activités et en événements.



L'histoire fut à l'honneur avec plusieurs anniversaires marquants :

- Les 80 ans de l'évacuation de la population coumoise en 1939 et de son accueil par la commune de Verrières avec laquelle nous sommes jumelés depuis 50 ans. Une association « les amis de Verrières » s'est constituée à l'automne qui portera pour les générations futures la mémoire de cet épisode et organisera les échanges entre les deux communes.
- Les 75 ans de la libération de notre commune ponctués par l'accueil fin novembre de deux anciens combattants de l'armée américaine qui participèrent à la libération de Coume.

Parfois l'histoire et le patrimoine se rejoignent comme ce fut le cas pour les célébrations marquant le 150^{ème} anniversaire de l'église.

Vous êtes venus nombreux aux manifestations proposées dans ce cadre.

L'actualité municipale a été dense. La requalification de la rue de la colline a été achevée à temps pour permettre le déploiement de la fibre optique dont la mise en service devrait intervenir au cours du 1^{er} semestre 2020. Ces travaux constituaient la dernière tranche des travaux de rénovation des voiries entamées il y a douze ans. L'église dispose désormais d'un nouveau système de chauffage grâce, en partie, à la contribution du conseil de fabrique et à la générosité des habitants de notre commune.

Et comme pour couronner un e année qui avait déjà livré bien des promesses, une deuxième fleur a été décernée à notre village par le jury régional des villes et villages fleuris pour récompenser notre engagement quotidien pour améliorer son image et le cadre de vie de ses habitants.

Le service de l'intérêt général se retrouve également du côté des associations dont je tiens à redire la place essentielle qu'elles tiennent dans la vitalité de notre commune.

Le besoin de proximité et le souci d'une qualité de vie sont une réalité pour nos concitoyens. Mais paradoxalement : nos communes rurales n'échappent pas aux dérives de la société : le respect envers les différentes formes d'autorité recule ; les règles collectives sont contournées.

Le projet de loi « engagement et proximité » actuellement en débat au parlement vise à renforcer les pouvoirs administratifs et la protection des élus locaux. Je demeure convaincu, pour ma part, que la démocratie locale ne se décrète pas mais qu'elle résulte d'une conscience collective et d'un engagement de chacun.

Des vertus d'autant plus utiles lorsqu'il s'agira de rassembler autour des projets à venir qui touchent à l'attractivité de notre commune, à la valorisation du bâti, à la transition écologique.

Jean-Michel BRUN Maire de COUME

Vous êtes très amicalement invités à la cérémonie des vœux qui se déroulera à la salle des fêtes le samedi 04 janvier 2020 à 17h30.

Du coté du conseil

Séance du 17 janvier 2019



Suite au départ de Nathalie Kremer, deux agents sont engagés en qualité d'agents techniques : Mme Gaëlle Marinoni chargée de l'entretien de l'école primaire et Mme Nathalie Muller qui se voit confier la gestion et l'entretien de la salle socio-culturelle ainsi que le nettoyage de la mairie. Le conseil ouvre le dossier éclairage public et examine les devis FIMEC pour la fourniture et Bayer pour la pose de plateaux LED sur l'ensemble des candélabres de la commune.



Une demande de subvention « Etat » sera déposée pour ce projet estimé à 54715€/ht.. Le maire indique que les incidents qui se sont produits à l'église en novembre ont révèlé la défectuosité du système de chauffage de l'église ; une solution de lustres électriques rayonnants est à l'étude. La route reliant Coume à Niedervisse est fortement dégradée ; le conseil sollidtera un devis de la part de la société SMTPF qui réalise l'aménagement de la rue de la colline. Le conseil municipal émet un avis favorable



pour l'implantation d'une machine à pain à proximité du parking de la mairie. Le maire informe le conseil de l'état d'avancement des travaux rue de la colline qui subissent les intempéries.

Séance du 15 février 2019



Le compte administratif de l'année 2018 est adopté en début de séance. La section de fonctionnement avec 586022€ de recettes et 415107€ de dépenses dégage un résultat de 170915€. En investis-



sement, les dépenses 2018 s'élèvent à 422642€ pour

506349€ de recettes soit un excédent de 83707€. Le maire rappelle qu'un emprunt de 150000€ a été souscrit pour financer les travaux de la rue de la colline. Le coût de rénovation du chauffage de l'église est estimée à 36973€/ht; une demande de subvention sera déposée auprès du Département, le conseil de

fabrique s'est engagé également à partidper à hauteur de 10.000€ pour une 1ºº tranche de travaux. Le programme rectifié des travaux d'entretien en forêt communale pour 2019 est approuvé pour un montant de 16106€/ht. Il est décidé de faire appel au bureau d'études Matec pour examiner la faisabilité d'un aménagement sur plusieurs secteurs de la commune dans le cadre de la révision de la carte communale que la municipalité souhaite engager. Après l'opérateur Free, c'est la société Orange qui informe la commune qu'elle souhaite s'implanter à Coume à l'entrée de la route forestière.



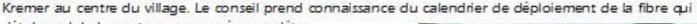
Du coté du conseil



Séance du 29 mars 2019

1.107.977€: tel est le montant global du budget 2019 examiné par les élus 514.839€ pour les dépenses et recettes de fonctionnement et 593.138€ pour les dépenses et recettes d'investissement. On y trouve principalement la rue de la colline mais aussi la voirie de la rue de Verrières et de la route de Niedervisse pour 355.000€, le chauffage de l'église pour 50.000€, l'édairage public

pour 70.000€. Un emprunt relai de 100.000€ sur deux ans doit permettre de financer ces travaux dans l'attente des rentrées de subventions. Le conseil vote une augmentation de 2% des taux d'imposition locale qui demeurent très inférieurs aux moyennes départementales et nationales. Des subventions sont accordées; 1000€ à l'école primaire pour des sorties pédagogiques et 5000€ pour le syndicat des arboriculteurs qui envisage d'acquérir un nouvel alambic. Le conseil décide de confier à un bureau d'étude la réalisation d'un diagnostic sur la situation réelle de la maison



s'étalera globalement sur une année complète.



Séance du 11 juillet 2019

La réception des travaux de voirie (rue de la colline, rue de Verrières) a été prononcée près de six mois après le démarrage du programme. L'heure de faire les bilans : Coût total de l'opération = 488.297€/ttc. Après versement des subventions et du fonds de compensation de la TVA, il restera 300.000€ à la charge de la commune (dont 150.000€ couverts par emprunt). Pour le chauffage de l'église, les travaux viennent de démarrer par la modification du

raccordement électrique à la charge d'Enedis. Le coût de l'opération a encore évolué compte tenu de la complexité du dossier et s'élève désormais à 58500€/ttc; le Département accorde une subvention de 5000€ pour cette opération; la participation financière du conseil de fabrique sera revue à la hausse suite à la collecte publique qu'il a organisée. Une convention est signée avec la Sté Panicom pour l'installation

d'une machine à pain. Le conseil confie à la société Atmosphère de Boulay la mise à niveau du parc informatique de la com-



mune. Le maire rend compte de la visite du jury régional des villes et villages fleuris. Trois jeunes du village ont été recrutés dans le cadre des jobs d'été.





Du coté du conseil

Séance du 23 octobre 2019

Les travaux de rénovation du chauffage de l'église sont terminés; il en aura coûté 58915€/ttc pour sécuriser l'installation électrique et installer les lustres rayonnants qui ont produit un bel effet à l'occasion des manifestations du 150 maniversaire. Le reste à charge de la commune pour cette opération se situera à 20000€



après le versement de la subvention du Département, le retour de tva et la contribution du conseil de fabrique de la paroisse. La rénovation de l'éclairage public estimé à 54600€/ht sera engagée en 2020; des dossiers de subvention sont en cours. Le projet



d'implantation d'une antenne téléphonique Orange s'est porté sur une parcelle forestière dans le secteur des éoliennes moyennant un loyer annuel de 1500€. La prévision de recettes pour l'exploitation

forestière 2019/2020 est de 74936€. Le conseil se penche sur les problèmes de circulation et de stationnement dans le secteur rue basse et « rue haute ». Une 1ère étude préconise la circulation à sens unique sur ces portions de route. Le maire présente au conseil l'avant-projet de création d'un immeuble collectif de 10 appartements sur un terrain de la rue de la forêt. La réalisation de ce projet est conditionné par le nombre d'appartements pré-vendus au moment de son lancement. Réservation en mairie dès janvier.



Caractéristiques du projet initial :

- 10 appartements.
- des surfaces comprises entre 25 et 68m².
- immeuble avec cave, garage et parking.
- ascenseur.

Séance du 11 décembre 2019

La qualité du fleurissement 2019 vaut à la commune l'attribution d'une 2 me fleur par le jury régional des villes et villages fleuris. Le conseil sollicite le Département afin d'obtenir une aide financière pour la partie sécuritaire de la rénovation de l'éclairage public (intersection, passages piétons, parkings). Une demande de subvention Etat sera présentée par ailleurs pour la rénovation des fenêtres et volets de l'école matemelle. Les acquisitions suivantes sont programmées au début de l'année 2020 : la fourniture de défibrillateurs pour un montant de 4800€/ttc pour équiper



les locaux recevant du public (salle, vestiaires église, école), l'installation d'abris de touche pour le stade soit 4494€/ttc (avec participation du FC Coume). Des travaux de peinture seront confiés à l'entreprise Decopaint 57 qui concernent une salle de dasse de l'école primaire et une 1 ** tranche de lampadaire (rue de Verrières et rue de Guerting). Une subvention de démarrage de 500 est votée en faveur de l'association des amis de Verrières à imputer sur le budget 2020.

Du coté de la COMCOM





Au 1et mars 2019 la CCHPB a repris le service de transport à la demande SOLI'BUS. Ce service concerne exclusivement le transport des personnes en insertion professionnelle et des personnes âgées de plus de 65 ans, habitant sur le territoire de la Communauté de Communes de la Houve et du pays Boulageois; elle subventionne à 75 % le coût des trajets.

Les personnes en insertion professionnelles:

Soli Bus permet aux personnes en insertion professionnelle (demandeurs d'emploi, personnes aux minimas sociaux ...), de se déplacer pour effectuer leurs démarches en liens avec l'insertion professionnelle (se rendre à un entretien d'embauche, à leur lieu de travail ou de formation, à un RDV Pôle Emploi,...). Pour pouvoir bénéficier du service, il faut au préalable une fiche de prescription établie soit par Pôle Emploi, soit par la Mission locale, ou par le service Emploi de la CCHPB.

Les personnes agées de plus de 65 ans :

Peuvent bénéficier de ce service pour leurs rdv médicaux, courses ou loisirs.

La déchèterie communautaire

Les habitants de Coume se sont rendus 2250 fois à la déchèterie communautaire à Boulay cette année. Cela représente 3,26 visites par habitant et par an en moyenne. Sur les 26 communes, Coume est la 12ème commune en terme de fréquentation soit 4,16% du total des passages.

La cantine communautaire

3435 repas ont été livrés par la cantine communautaire du LEP durant l'année scolaire 2018/2019. En moyenne 48 repas sont servis chaque semaine au périscolaire et 34 repas sont livrés à domidle.

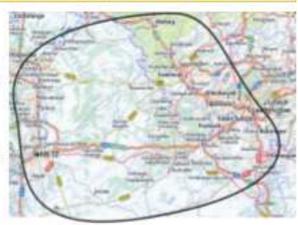
Solibus

Pour la période du 01/09/2018 au 31/08/2019, 7 personnes de la commune ont été transportées par Solibus pour un total de 61 trajets aller-retour. Ces transports concement uniquement des séniors, aucun transport pour l'insertion professionnelle

Personnes agées						
De 0 å 10km	De 10 å 30km	De 30 à 40km	Aéroport Metz Nancy			
3,50€	5,50€	7,00€	8,50€			

Le périmètre d'intervention :

- 30 km autour de Boulay et de Falck, et couvre également la zone de Tremery- Ennery (très mal desservie par les transports en commun) pour les personnes en insertion professionnelle.
- 40 km autour de Boulay et Falck (le service couvre également l'aéroport et la Gare TGV de Louvigny), pour les séniors.



Le service fonctionne 7 jours/7, 24h/24.

Pour pouvoir bénéficier du Transport SOU'BUS, un seul numéro : 03 87 37 52 59

Etat civil

Au 1er décembre 2019, le nombre des habitants de la commune s'élève à 656, soit 320 hommes et 336 femmes. Les jeunes de moins de 18 ans sont au nombre de 137, et 168 personnes ont plus de 62 ans. La doyenne résidant à Coume : Mme Helstroffer Germaine née le 15 décembre 1923 à Coume. Le doyen résidant à Coume : M. Douilly Clément né le 22 novembre 1922 à Coume.

Décès

Mme. Marie-Jeann e Vieira est décédée le 01 février 2019 à Boulay à l'âge de 99 ans.

M. Raymond Kremer est décédé le 10 mars 2019 à Boulay à l'âge de 88 ans.

Mme. Marie-Cécile Kiffer est décédée le 11 avril 2019 à Saint Avold à l'âge de 91 ans.

Mme. Odile Masiuk est décédée le 25 juillet 2019 à Saint Avold à l'âge de 87 ans.

Mme. Josette Vecchi est décédée le 07 octobre 2019 à Bouzonville à l'âge de 83 ans.

Anniversaire

Mme Marie-Jeanne Gresset a fêté ses 90 ans le 26 décembre.

Mariages

1 mariage a été célébré cette année en mairie. Géraldine Bohn et Quentin <u>Catel</u> le samedi 15 juin 2019.

Naissances

7 naissances enregistrées depuis le 30 Novembre 2018 : Victoire Hestroffer est née le 02 décembre 2018 à Nancy. Lenny Humbert est né le 15 décembre 2018 à Peltre. Tessa Piscopo est née le 04 avril 2019 à Peltre. Lénie Wiart est née le 06 avril 2019 à Peltre. Maëline Leclere est née le 07 mai 2019 à Peltre. Valentin Le Scornet est né le 20 août 2019 à Saint-Avold. Mathilde Bois Auburtin est née le 25 août 2019 à Peltre.

Noces d'or, de palissandre et de platine

M. et Mme Nicolas Gresset se sont mariés le 10 avril 1969.

M. et Mme Raymond Brun se sont mariés le 14 septembre 1954.

M. et Mme Alphonse Gresset se sont mariés le 18 octobre 1954.

M. et Mme Joseph Koenig se sont mariés le 24 octobre 1949.

Se sont inscrits en mairie cette année

Foyer Karen Jager et Adrien Zivanovic au, 3 rue de la forêt.

Foyer Gilles Guyon au 24a, rue de la forêt.

Foyer Nicolas Merfeld au 54, rue principale.

Foyer Morgan e Thil et Julien Fouligny au 11c, rue de Guerting.

Foyer Sabrina Lallemand au 1, rue de la carrière.

Foyer Erwan Bertrand au 11, rue de Verrières.

Foyer Marlène Jager et Damien Chateaux au 5, rue de la forêt.

Foyer Maximilien Heidet au 2c, rue de Guerting

Foyer Alisson Géronimus au grand Roupelstouden.

Foyer Cécile Muller au 17, rue de Verrières.

Foyer Joëlle Lovato, au 2a, rue de la colline.

Foyer Amandine Wetzler au 17, rue de Verrières.

Foyer Donovan Stoklet au 3, rue principale. Foyer Cynthia Da Silva au 11, rue de Verrières





Le coin infos

Planning de rattrapage de collectes des ordures ménagères 2020

Vendredi 03/01/2020	reportée au	Samedi 04/01/2020
Vendredi 10/04/2020	reportée au	Samedi 11/04/2020
Vendredi 01/05/2020	reportée au	Samedi 02/05/2020
Vendredi 08/05/2020	reportée au	Samedi 09/05/2020
Vendredi 22/05/2020	reportée au	Samedi 23/05/2020
Vendredi 05/06/2020	reportée au	Samedi 06/06/2020
Vendredi 17/07/2020	reportée au	Samedi 18/07/2020
Vendredi 13/11/2020	reportée au	Samedi 14/11/2020
Vendredi 25/12/2020	reportée au	Lundi 28/12/2020

Je construis, je déclare

// faut /e savoir : la majorité des constructions est soumise à autorisation. Cette démarche est indispensable pour la tenue à jour des documents cadastraux et le contrôle de conformité des projets. Un défaut de déclaration peut bloquer une procédure de vente de nos jours. Cette obligation ne concerne pas uniquement les habitations mais également tous les types d'ajouts (terrasse, véranda, abri, cabanon, piscine, etc.). Les infractions au Code de l'urbanisme engagent la responsabilité civile et pénale des contrevenants.



Je pondruitune maten : Burface de plancher de - de 130m² : PC Burface de plancher de + de 130m² : PC + anthitecte

Dans vos agendas en 2020			
25 et 26 janvier	Festival des jeux		
16 février	Théâtre de l'amicale des retraités		
07 mars	Carnaval du FC Courne		
04 avril	Repas dansant de l'amicale des retraités		
25 avril	Repas - photos - Les amis de Verrières		
01 juin	March e gourmande		
13 juin	Féte scolaire		
04 et 05 juillet	Fête du tracteur		
13 septembre	Brocante vide grenier		
27 septembre	Rallye - ballade - Les amis de Verrières		
07 novembre	Féte patronale		

Gén érosité

La vente des brioches de l'amitié a permis de récolter 568€ au profit de l'association d'aide aux



personnes handicapées. Merci à Muriel et Viviane qui se sont chargées de la tournée dans les rues du village.

Infos fibre

Les opérations de pré-raccordement des habitations démarrent début janvier. Les personnes ayant formulé une demande seront contactées individuellement à partir d'un numéro commençant par 02...pour fixer un rendez-vous. Pour information, les usagers n'ayant pas demandé le pré-raccordement bénéficieront également de la gratuité du raccordement au moment de la souscription de l'abonnement. En cas de difficulté de raccordement (gaine d'arrivée bouchée ou écrasée), la remise en état du fourreau est réalisée par le propriétaire pour la partie en domaine privée. La mise en service du réseau est programmée pour le 2'trimestre 2020.

Recensement de la population

Il se déroulera du jeudi 16 janvier au samedi 15 février 2020. L'agent recenseur distribuera une

notice pour effectuer le recensement par internet, ce qui est fortement conseillé, ou un questionnaire papier qu'il viendra récupèrer quel ques jours plus tard.



A quoi ca sert?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Les renseignements collectés sont strictement confidentiels et ne peuvent être exploités par la mairie. Réservez le meilleur accueil à Mme Nathalie Muller qui remplit les fonctions d'agent recenseur.



Elections

Les élections municipales se dérouleront le 15 mars 2020 et le second tour s'il a lieu le 22 mars 2020.

80 ans de l'évacuation



Paroles de Coumoises

La guerre est imminente après l'envahissement de la Pologne par les Allemands. L'ordre de départ pour la Vienne arrive en mairie le 1° septembre. Le Maire prévient la population, il faut se préparer ; 30kg de bagages par personne y compris la nourriture pour le voyage. La tristesse et le désespoir touchent les adultes. Pour les

plus jeunes, c'est une aventure qui commence.

Alice (13 ans) et Germaine (16

ans) se rappellent que le départ a été fixé à 6 heures le samedi 2 septembre. Alice raconte que sa maman avait préparé les affaires à emmener : « on avait une charrette tirée par un cheval et on avait attaché la vache à l'arrière ». Germaine indique que toute la famille Borr est partie à l'exception du grand-père qui est resté au village. Elle raconte : « Le matin du départ, on a lâché les bêtes dans la » nou wiese ». On a chargé la charrette et j'ai emmené mon vélo. Les trois premiers



jours, le voyage se fait à pied « Germaine, comme Alice, se souviennent que la première nuit a été passée à Bazoncourt à la belle étoile, II ne faisait pas froid, mais Germaine a mal dormi car il y avait du bruit, les bébés pleuraient beaucoup. La deuxième nuit ils ont dormi dans une grange, dans le foin, c'était mieux. La troisième nuit à Jaulny, il pleuvait et tout le monde a pu s'abriter. Le lendemain, on a eu l'ordre de se rendre à Thiaucourt : « le train était là. Germaine et Alice sont installées dans des wagons de marchandise, pas de bancs ni de couch ettes, tout juste un peu de paille. Elles ont voyagé trois jours pour arriver après bien des arrêts à L'Hommaigé où M. Blet attendait les coumois avec un camion pour charger les bagages». Alice se souvient qu'elle a été hébergée au château de la Brillière : « nous étions plusieurs familles et on allait chercher à manger au bourg et les femmes cuisinaient pour tout le monde. Je n'allais pas à l'école car la classe des filles était surchargée. Jusqu'en juin 1940, je n'ai pas vu



d'Allemands à Verrières, une seule fois un motard en uniforme est passé dans le bourg « Pour Germaine, les souvenirs sont identiques, elle raconte que sa famille a été hébergée à « l'Aurore » : « la cuisine se faisait à l'extérieur sous un hangar et on mangeait tous ensemble ». Germaine est revenue en Moselle vers la fin du mois de mars 1940 car la grand-mère était malade, mais elle n'a pas pu revenir à Courne tout de suite, l'armée française interdisait l'accès au village, la famille a séjourné quelques semaines à St Julien les Metz. Le retour d'Alice et de sa famille s'est fait à l'été 1940, mais elle aussi n'a pas pu rentrer directement à Courne, elle a été logée dans une école à Metz.

Le jurnelage

Après le retour de Coumois à Verrières en juillet 1969 pour les 30 ans de l'exode, les deux municipalités s'étaient données rendez-vous à Coume l'année suivante pour sceller un jumelage entre les deux communes. Juillet 1970, devant la mairie (qui se trouvait à l'époque dans les locaux de l'actuelle école maternelle), Camille Prouteau, 1* adjoint au



maire de Verrières et Firmin Schutz, Maire de Courne ont signé officiellement la charte du jumelage en présence du Sous-Préfet de Boulay, la délégation de Verrières et de toute la population de Courne. Depuis, les voyages se sont multipliés et les retrouvailles entre nos deux communes restent marquées par l'émotion, la joie et l'amitié. Ce sont pour chacun d'entre nous des moments forts et inoubliables. Il faut souhaiter que ces liens d'amitié perdurent encore longtemps.



et 50 ans de jumelage

Le voyage de mai 2019







Cérémonies commémoratives de septembre 2019





Bruno Belin, Président du Conseil Départemental de la Vienne et Patrick Weiten. Président du Conseil Départemental de la Moselle ont présidé les 06 et 07 septembre les cérémonies commémoratives des 80 ans de l'exode des Mosellans dans la Vienne. A cette occasion une manifestation s'est déroulée à Verrières pour commémorer les 50 ans du jumelage entre nos deux communes sur la place de Coume.



Une année à l'école...





Sortie aux jardins fruitiers d'Ars <u>Laguenexy</u> dans le cadre des journées du patrimoine, les enfants ont découvert le jardin avec leurs 5 sens.



La rentrée! On retrouve ses camarades avec plaisir! Et pour d'autres on découvre les jeux de la maternelle!





Page 10

Et au péri.



Visite au Musée de la Guerre de 1870 et de l'Annexion à Gravelotte dans le cadre des Journées du Patrimoine.

Visite au Château des Ducs de Lorraine à Sierck-les-Bains dans le cadre des Journées du Patrimoine.



Page 11

150ème anniversaire de l'église

La rénovation du chauffage:

Le chauffage par rayonnement IRC (Infra rouge à ondes courtes) est particulièrement adapté pour chauffer les grands volumes. L'efficacité des demières générations de lampes IRC associée aux réflecteurs paraboliques en aluminium grand brillant apporte un excellent rendement de 95% de l'énergie consommée



Des atouts spédifiques :



- Une chaleur instantanée, sans préchauffage.
- Confort : L'IRC est silencieux et sans déplacement d'air.
- Un système évolutif : Possibilité d'extension de l'installation.
- Esthétique: Adapté au lieu, option d'édairage.
- Pas d'entretien spécifique.
- Aucune émission de CO2.
- Faible coût d'exploitation

<u>Durée des travaux</u>: 3 semaines : une semaine pour les travaux de raccordement électrique et deux semaines pour les travaux d'installation des lustres et la création des circuits électriques

Coût de l'opération :

 Coût des travaux : Entreprises G2C Metz et Electricité PINTO = 49702€/TTC Enedis = 7570€/TTC

Subventions:

- Le projet bénéficie d'une subvention départementale de 5000€
- La contribution du Conseil de Fabrique s'est élevée à 15000€.

Le conseil de fabrique remercie chaleureusement tous les donateurs ayant contribué à cette rénovation. La collecte du 17 mars 2019 et les dons isolés ont permis de récolter la somme de 8240€.

Le conseil de fabrique mobilisé





Une horloge sensible au réchauffement dimatique.



Mécanisme de l'ancienne horloge datant du début des années1900 installée par la sodété Alsacienne M & L Gugumus Frères et A Wehrlin.

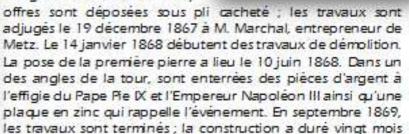
150ème anniversaire de l'église

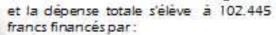
La construction de l'église St Martin

L'église actuelle St Martin est la troisième église de la commune. La première était située à Behring et détruite en 1648 puis transférée à Courne où se trouvait déjà une chapelle. En 1855, Pierre TERVER est nommé curé et trouve que l'église est en mauvais état. Le 1* juillet 1866, le conseil municipal, avec à sa tête un nouveau maire, Jean-Jacques Jager, décide de construire une nouvelle église. Le 23 septembre 1866, le conseil municipal approuve le projet établi par M Jacquemin, architecte de Metz. Le devis s'élève à 91 756 francs de l'époque. En juillet 1867, le Conseil Général des bâtiments civils du ministère se prononce contre le projet présenté parce qu'il estime que cette église présente « un caractère monumental en dehors de toute mesure pour une commune de 800 habitants ». Le Conseil Municipal intervient en maintenant son souhait que « le village soit doté d'une église qui soit l'objet de



l'admiration publique » pour que le clocher puisse être vu des habitants des neuf villages environnants Cinq







- Le produit de l'exploitation de plusieurs coupes de bois: 10 000 frs.
- Le produit du défrichement de la
- Kirchenkoup »: 27 750 frs.
- La vente des matériaux de l'ancienne église: 4 000 frs.

Le 8 septembre 1869 l'évêque de METZ, Monseigneur Dupont des loges consacre l'église



Un édifice monumental

L'église est de style néogothique. Le clocher est composé d'une tour de 23,30 mètres et d'une flèche de 23 mètres, il culmine à 46,30 mètres au total, c'est le plus haut de la région. Il est flanqué de deux tourelles qui comportent des escaliers intérieurs. Le vaisseau (l'intérieur de l'église) est composé de trois nefs, une centrale et deux latérales, d'une longueur de 21,50 mètres, d'une largeur de 16,50 mètres et d'une hauteur de 19,20 mètres. Il compte cinq travées formées par des piliers omés de chapiteaux de 12 mètres de haut. Sa surface intérieure est de 600m² et sa capacité est de 500 places assises.



La vie communale



Téléthon

Barbecue hivernal au chalet de chasse au terme d'une marche nocturne.





Les vœux du Maire

Le personnel communal est à l'honneur : Denis Gessienne, secrétaire de mairie, est décoré de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale en or pour 35 années de fonction.



Nathalie Kremer et Carole Schutz qui quittent leurs fonctions sont chaleureusement remerdées pour leurs années de travail au service de la commune.





Moment de détente autour du buffet.

La vie communale



Alice montre l'exemple aux plus jeunes qui votent pour la première fois.

La vie communale

La fête de la musique

Il y a des talents méconnus à Coume. Nos remerdements à Gilles Collignon qui s'est proposé de nous faire découvrir sa passion et ses compositions à l'occasion de la fête de la musique. A découvrir sur Youtube sous le nom d'artiste de Gilles Siva.

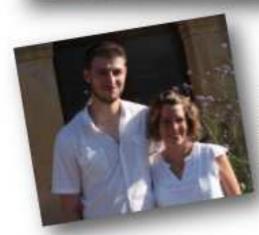
La fête du tracteur











Les premiers pacsés au village

Marine Auburtin et Denis Bois se sont pacsés le mardi 23 juillet 2019 et Clara Klein et Kévin Georges le 21 septembre 2019.





Saint Hubert

Les chasseurs ont fêté leur patron Saint Hubert par une messe célébrée en l'église de Courne. La cérémonie a profité de la participation de dinq sonneurs. A l'issue de l'office, l'abbé Gérard Kaiser, a procédé sur le parvis de l'église à la bénédiction des chiens de chasse. Les participants se sont retrouvés à la salle des fêtes pour un café gâteaux.

Nos libérateurs sont de retour

Déjà présent en 2009 et 2014 Stephen .W. Jamison citoyen d'honneur de la commune est revenu à l'occasion du 75ème anniversaire de la libération de Coume. Anthony Duno quant à lui est revenu pour la première fois dans le village. Ils ont appartenu à la 95ème division d'infanterie US qui a libéré Coume le 26 novembre 1944. Pour l'occasion une plaque commémorative représentant un Gl devant l'église du village leur a été remise par les enfants de l'école primaire.





Les associations



Les footballeurs actifs en dehors et sur le terrain!

Les gens heureux n'ont pas d'histoires, c'est ce que dit le proverbe et c'est donc en douceur que le FC Coume a changé de président à l'intersaison.



Après douze ans de bons et loyaux services, c'est tout naturellement que Guy Gresset a laissé sa place à Raphael Masjuk lors de l'assemblée générale du dub.

Le bilan sportif est flatteur pour un petit club d'à peine une centaine de licenciés dans un petit village de moins de 700 habitants. Beaucoup de « gros » nous envient...Mais il fait bon jouer au foot à Coume, petits et grands, garçons et filles. Pour la troisième année consécutive, l'équipe première sénior s'est maintenue en première division du district

mosellan, partie de rien il y a maintenant 41 ans. L'équipe réserve repartira en troisième division avec l'espoir cette année de jouer les premiers rôles.

Voilà pour les grands, mais le PC Coume c'est aussi un club de jeunes qui comptent des équipes U7(moins de 7ans), U9, U11 et depuis la reprise, une équipe U13. Mais les dirigeants et les encadrants ne comptent pas en rester là, puisque à l'avenir une équipe de U15 pourrait voir le jour.

Le FC Coume c'est aussi le poumon du village quand il s'agit de faire la fête et de participer aux diverses manifestations associatives comme la fête du tracteur, la soirée moules de la fête patronale, le Téléthon, le Carnaval, plus récemment la



marche gourmande et bien sûr, les tournois de foot des jeunes et des vétérans. A l'occasion des manifestations organisées dans la cadre du jumelage, le club de Verrières a offert un exemplaire de son maillot de l'équipe fanion.

Après la réfection du club house et des vestiaires, c'est la pause côté travaux avec néanmoins le changement des abris joueurs sur la touche, la création d'un abri pour les officiels et l'achat de deux buts supplémentaires pour les U13, en provenance de <u>Gomelange</u>.

Et les projets : reconduite des manifestations habituelles avec entre autres la marche gourmande qui a séduit les participants lors de sa première édition. Quelques changements pourtant : à la place de « Tout le village joue au foot », désormais ce sera un tournoi vétéran le jeudi de l'Ascension et un tournoi U13 le samedi de Pentecôte.



Les associations

Les Arboriculteurs

L'année écoulée a été marquée par la recherche et l'acquisition d'un nouvel alambic moderne auprès de la société Müller à Oberkirch Celui-ci sera livré et installé fin du second trimestre 2020. Nous tenons à remercier la région Grand Est, le département de la Moselle, la commune de Coume, le crédit agricole de Lorraine ainsi que les sociétés Atir Rail LX, Franz Kaminski Waggonbau ainsi que le Cabinet CED Expertises de Volmerange pour leurs dons Une



formation sera dispensée pour la prise en main de cet équipement de demière génération. La récolte a été pauvre cette année du fait de la sécheresse, cependant quel ques Alambics sont prévus.



Le brassage de la bière prend le relais pendant les périodes creuses de distillation sous la conduite de Marc Joder. Un cours de taille est envisagé prochainement, la vente d'arbres en collaboration avec Lacquenexy est reprise du fait du renouvellement du tarif préférentiel à l'association. L'entretien du verger école et



des abords mobilise le comité de même que le nettoyage de printemps qui suit la fin des opérations de distillation. L'équipe se tient à la disposition des intéresses les samedis de permanence.



L'amicale des retraités

L'amicale des retraités a proposé comme tous les ans à l'ensemble de ses membres un programme riche et varié. Fin 2018 : marche du téléthon ; sortie au marché de Noël à Traben trarbach en Allemagne ; déjeuner d'avant noël pour tous les membres avec au menu un ragoût de sanglier de notre forêt. Pour



garder la forme, une après midi dansante a eu lieu en février suivie d'un repas dansant en avril. L'excursion annuelle a conduit les retraités dans les Alpes Autrichiennes. Les jambons à la broche du 14 juillet et le vide grenier du 18

août ont occupé nos anciens durant l'été. Courant octobre tous les membres ont eu l'honneur et le privilège de fêter les noces de platine de Lucie et Joseph, membres de

la première heure ; nous leur souhaitons encore de belles années de vie commune. Pour dore la saison une

après midi dansante au Royal Palace de <u>Kirwiller</u> a enchanté les membres. Pour la saison 2019/2020, toutes les activités sont reconduites.



Les associations

Une nouvelle association voit le jour : Les amis de Verrières

C'est au retour du voyage à Verrières que Jean-Michel Brun a lancé l'idée de créer une association pour maintenir et renforcer les liens d'amitié entre Verrières et Coume. Une association équivalente existe à Verrières depuis plus de 10 ans. Après l'assemblée générale constitutive qui s'est tenue cet automne, le comité vient d'être constitué, il est composé de Denis Clessienne, président qui sera entouré de Michael Basson vice-président, Delphine Hartard, trésorière, Denis Kremer, trésorier-adjoint, Julie Clessienne, secrétaire et Marie Schaub, secretaire-adjoint.

Un premier programme de manifestations a été établi : un repasavec projection de films et photos des diverses rencontres au mois d'avril. rallye-promenade consacré à l'histoire et aux monuments du village en septembre et le projet d'organiser un apéro de Noël a également été évoqué. Bon vent à la nouvelle association.



Le conseil de fabrique

Il fut sur tous les fronts au cours de cette année aux côtés de la municipalité : réfection

du chauffage de l'église, intervention sur l'orgue, mise aux normes de l'installation électrique, réparation de l'horloge et colmatage de fuites dans la toiture. La population lui témoigne son soutien en participant massivement à la chougroute annuelle.





L'amicale des Sapeurs pompiers



Le centre d'intervention de Coume a changé de nom, il se nomme désormais unité opérationnelle de Coume. Mais ce changement de nom n'a pas pour autant permis de diminuer le nombre d'interventions. A ce jour les pompiers de Coume sont intervenus à dix-sept reprises,



treize fois pour secours à personnes et quatre fois pour des feux. Dans le cadre de la modernisation du maillage hertzien départemental, des travaux sur l'antenne de Coume ont été réalisés et les sapeurs ont été dotés de nouveaux bips. Dans le même temps le système de dédenchement des secours a été amélioré, il permet désormais une gestion individualisée des disponibilités du personnel grâce à une application informatisée sur smartphone qui permet de connaître en temps réel l'état des effectifs.

Club épargne

Fort de ses 170 club membres, to épargne remplit les espaces du calendrier des fêtes en proposant plusieurs rendez-vous festifs : repas annuel, marche/barbecue, beaujolais nouveau, St Nicolas des éparanants.



Intos pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture au public :

Mardi soir : de 16h30 à 19h00 Samedi matin : de 9h00 à 11h30

Tél Fax: 03 87 35 92 67

Adresse Internet: mairie.coume@wanadoo.fr

Site internet: mairie-coume.fr

Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois

Tél: 03 87 79 52 90 Adresse Internet: contact@cchpb.net

Site internet : paysboulageois.fr

Cimetière

Pour la mise à disposition de la chapelle mortuaire et les guestions se rapportant au cimetière

Responsable:

M Denis Kremer : Tél : 03 87 35 96 30

Décharge

Uniquement pour les gravats (terre et pierres). Les utilisateurs doivent niveler après usage.

Responsable:

M Raymond Dechoux : Tél : 03 87 35 94 24

Réservation des repas livrés à domicile

Tél: 03.87.75.68.60

Ecoles

Maternelle:

Tél: 03 87 35 97 15

Adresse Internet: ce.0571612@ac-nancy-metz.fr

Primaire:

Tél: 03 87 35 90 96 Adresse Internet : ce.0570706@ac-nancy-metz.fr

Les délégués des parents d'élèves

Maternelle:

Mme Schertz Candy Mme Muller Lindsay

Primaire:

Mme Pouponnot Kahina Mme Beaujean Elodie Mme Schertz Candy M. Briquet Frédéric

Adresse internet du Périscolaire

periscolaire 2014 coume@gmail.com

Tél: 03.87.75.68.60

Tarifs location salle

	Coume	Extérieur
Grande salle et salle annexe	230€	410€
Grande salle	140€	250€
Supplément cuisine	60€	100€

Le Maire et le conseil municipal vous souhaitent une bonne et heureuse année 2020.

